



Assemblée générale AG/PAL/1284

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien
357^e séance - matin

LE COMITÉ DES DROITS DES PALESTINIENS LANCE L'ANNÉE DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN, « ANNÉE CRUCIALE POUR RÉALISER LA PAIX ENTRE ISRAËL ET LA PALESTINE »

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a lancé officiellement, ce matin, l'[Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien](#)*, l'occasion pour le Président de l'Assemblée générale, d'appeler les États Membres à faire de 2014, « une année cruciale pour réaliser la paix entre Israël et la Palestine ».

« L'heure est à la vision, au compromis et au respect », a lancé M. John Ashe. « Nous vivons dans un contexte international qui exige la coopération entre les parties, entités et individus afin de trouver des solutions aux défis auxquels est confrontée la famille humaine. Il n'y a pas d'exceptions, Israël et la Palestine doivent trouver un accord sur les conditions qui leur permettront de vivre côte à côte dans la paix et dans la sécurité ».

La vision de cette paix et de cette sécurité a été clarifiée par le Vice-Secrétaire général de l'ONU aux « négociateurs israéliens et palestiniens qui travaillent d'arrache-pied pour parvenir à un règlement pacifique et global de toutes les questions liées au statut final, à savoir un accord qui mette fin à l'occupation et au conflit... et qui règle les questions centrales liées au territoire, à la sécurité, à Jérusalem, aux réfugiés, aux colonies de peuplement et à l'eau ».

M. Jan Eliasson a dit qu'il s'agit d'édifier un État de Palestine indépendant, viable et souverain, vivant côte-à-côte et dans la paix, avec un État d'Israël en sécurité où chaque partie reconnaît les droits légitimes de l'autre. Cela veut dire, a-t-il ajouté, accepter Jérusalem comme la capitale des deux États, avec des arrangements acceptés par tous sur les sites sacrés.

Le Vice-Secrétaire général a appelé les parties à prendre des « engagements courageux » pour avancer dans le processus de paix. Les paramètres de la paix sont connus depuis longtemps, a-t-il insisté. Ils sont consacrés dans les résolutions du Conseil de sécurité, les Principes de Madrid, la Feuille de route, l'Initiative de paix arabe de 2002 et les accords existants entre les parties.

« Nous ne pouvons nous offrir le luxe de rater la chance qui se présente à nous aujourd'hui. Ce qu'il faut maintenant, a estimé le Vice-Secrétaire général, c'est la volonté politique et le courage ainsi que la reconnaissance de la responsabilité historique et une vision qui inspire pour les générations futures. »

L'Observateur permanent de la Palestine a lu le discours de son Président, M. Mahmoud Abbas qui souligne que la Palestine maintient son engagement en faveur du processus de paix malgré les « espoirs déçus et la situation grave » qui prévaut sur le terrain en raison des « actions illégales continues » d'Israël.

2014 doit être l'année de la fin de l'occupation israélienne et de l'indépendance de l'État de Palestine avec Jérusalem-Est pour capitale et l'année où la Palestine obtiendra le statut de membre à part entière des Nations Unies.

Le Président réélu du Comité, M. Abdou Salam Diallo, a exhorté Israël à proscrire les mesures « unilatérales, illégales au regard du droit international et des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ».

À l'instar du Président de l'Assemblée générale, le Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Husseini, Président du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, a annoncé que la première réunion trimestrielle de 2014 sur le Moyen-Orient aura lieu le 20 janvier et qu'elle sera présidée par le Ministre jordanien des affaires étrangères.

Toujours le 20 janvier, une projection du documentaire intitulé « Where should the birds fly? » aura lieu à 14 heures dans la salle du Conseil de tutelle. Dans un discours plein de passion, le Coprésident du Groupe de travail des ONG sur Israël et la Palestine a exhorté le Comité à impliquer les ONG à toutes les manifestations prévues pour l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien.

Outre la réélection unanime du Président Diallo, du Sénégal, à sa présidence, le Comité a réélu aux vice-présidences de son Bureau: Mme Maria Rubiales de Chamorro, du Nicaragua; et MM. Zahir Tanin, de l'Afghanistan, Rodolfo Reyes Rodriguez, de Cuba, Desra Percaya, de l'Indonésie, Wilfried Emvula, de la Namibie. M. Christopher Grima, de Malte, continuera d'assumer les fonctions de Rapporteur. Le Bureau a été reconduit sur recommandation de la Turquie, appuyée par l'Inde.

* A/RES/68/12 du 26 novembre 2013

Le Comité a également adopté son programme de travail pour 2014** et a approuvé les demandes d'accréditation des ONG « Tarabut-Hitchabrut: A Jewish-Arab Mouvement pour Political and Social Change (Israël); Committee for a Just Peace in the Middle East (CPJPO – Luxembourg); et International Institute for Non-violent Action (NOVACT – Espagne).

La prochaine réunion du Comité sera annoncée dans le *Journal des Nations Unies*.

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Déclaration

M. ABDOU SALAM DIALLO, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a vu dans sa réélection une marque de confiance renouvelée des Nations Unies à l'endroit du Sénégal. Il a déclaré que la grave situation politique, sécuritaire et socioéconomique du Territoire palestinien occupé justifie, à suffisance, que l'attention de la communauté internationale demeure focalisée sur cette problématique non encore résolue.

La gravité de la situation met en lumière le rôle crucial du Comité en tant qu'instrument privilégié d'alerte et de sensibilisation autour du devoir historique, politique et juridique de permettre au peuple palestinien de jouir pleinement et intégralement de ses droits inaliénables et imprescriptibles.

Les efforts diplomatiques déployés depuis plusieurs mois en vue d'insuffler une nouvelle dynamique au processus de paix et d'aboutir à des résultats tangibles et substantiels ont été unanimement salués par la communauté internationale et méritent d'être encouragés et appuyés par l'ensemble des acteurs internationaux.

Toutefois, a estimé le Président, une analyse réaliste nous incite à subordonner le succès de ces tractations à la bonne foi des protagonistes et à leur commune volonté de consentir aux efforts et sacrifices nécessaires dans la réalisation d'une paix durable et pérenne.

L'implantation massive de colonies de peuplement israéliennes à l'intérieur du Territoire palestinien occupé paraît clairement en contradiction avec l'ensemble des initiatives tendant à la réalisation d'un climat de confiance. De telles mesures unilatérales, illégales au regard du droit international et des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, devraient être proscrites par l'État d'Israël.

Le Président a aussi dénoncé le blocus de la bande de Gaza depuis 2007 qui a particulièrement dégradé la situation socioéconomique dans cette région, frappant indistinctement l'ensemble des populations locales. Ce blocus devrait être entièrement levé, a-t-il tranché, avant de souligner que ce contexte a contraint plus de cinq millions de Palestiniens à l'exil dans la région du Moyen-Orient et même ailleurs dans le monde.

M. Diallo a ainsi salué l'engagement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA). Il a exhorté la communauté internationale à renforcer son assistance financière à l'Office. L'édification d'un État palestinien libre et indépendant, à l'intérieur de frontières viables et sécurisées, permettra aux exilés palestiniens de réaliser leur droit au retour et de retrouver leurs frères et leur terre, dans la paix et dans la dignité, a conclu M. Diallo.

LANCEMENT DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Déclarations

M. JOHN ASHE, Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, a formulé l'espoir que la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens permettra de trouver une issue juste et durable au conflit. Il a salué la décision des autorités israéliennes de libérer 104 prisonniers palestiniens qui étaient incarcérés depuis plus de 20 ans, une mesure, a-t-il fait observer, que l'Assemblée générale a réclamée à maintes reprises. Il s'est aussi félicité de l'engagement que viennent de prendre les dirigeants arabes de renouveler l'Initiative de paix arabe de 2002.

M. Ashe a cependant fait observer que les dernières annonces de construction de nouvelles colonies de peuplement, la destruction de biens immobiliers et la confiscation de terres représentent une entrave majeure à l'établissement de la paix au Moyen-Orient. Le Président de l'Assemblée générale a averti que de tels actes suscitent de sérieux doutes quant à la validité des efforts déployés en faveur de la paix et risquent de compliquer la recherche d'une solution à deux États.

M. Ashe s'est dit préoccupé par les nouvelles tensions le long de la frontière entre Gaza et Israël, avertissant que les actes d'agression sapent non seulement le cessez-le-feu précaire entre les parties, mais risquent surtout de détruire tout sentiment d'espoir et d'optimisme lié à la reprise des négociations. Le Président de l'Assemblée générale a appelé les parties à s'abstenir de tout acte susceptible de faire planer le doute sur la sincérité et les intentions de l'autre. Il a réclamé le plein respect du droit inaliénable du peuple palestinien de vivre dans son propre État indépendant.

Le Président a formulé l'espoir que la commémoration de l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien débouchera sur un « appui robuste » en faveur de ce peuple. Il a souligné que, comme cette Année coïncide avec la préparation des objectifs de développement durable pour l'après-2015, il importe de garder à l'esprit les « circonstances uniques » dans lesquelles vivent les Palestiniens. Aucune paix durable, a-t-il prévenu, ne sera possible sans développement social et économique.

** A/AC.183/2014/CRP.1

« Nous vivons dans un contexte international qui exige la coopération entre les parties, entités et individus afin de trouver des solutions aux défis auxquels est confrontée la famille humaine. Il n'y a pas d'exceptions, Israël et la Palestine doivent trouver un accord sur les conditions qui leur permettront de vivre côte à côte dans la paix et dans la sécurité », a insisté M. Ashe. « L'heure est à la vision, au compromis et au respect. Faisons de l'année 2014, l'année décisive pour la réalisation de la paix entre Israël et la Palestine », a appuyé le Président.

M. JAN ELIASSON, Vice-Secrétaire général de l'ONU, s'est félicité de la proclamation de l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, une reconnaissance de l'engagement de la communauté internationale en faveur d'une paix durable entre Israël et la Palestine. Nous entrons, a-t-il dit, dans une année cruciale pour réaliser la solution à deux États. Les négociateurs israéliens et palestiniens travaillent d'arrache-pied pour parvenir à un règlement pacifique et global de toutes les questions liées au statut final, à savoir un accord qui mette fin à l'occupation et au conflit. Il s'agit, a insisté le Vice-Secrétaire général, d'édifier un État de Palestine indépendant, viable et souverain, vivant côte-à-côte et dans la paix, avec un État d'Israël en sécurité où chaque partie reconnaît les droits légitimes de l'autre.

Cela veut dire, s'est expliqué le Vice-Secrétaire général, accepter Jérusalem comme la capitale des deux États, avec des arrangements acceptés par tous sur les sites sacrés. Cela signifie aussi une solution juste pour les millions de réfugiés palestiniens à travers le monde. C'est l'essence-même de la vision qu'ont les Nations Unies de la solution à deux États, a souligné le Vice-Secrétaire général.

Les parties, a-t-il exhorté, doivent prendre des engagements courageux pour avancer dans le processus de paix. Toutes les parties, a-t-il insisté, doivent agir de manière responsable et s'abstenir de toute action qui pourrait compromettre les négociations, dont l'implantation de nouvelles colonies de peuplement. Le Vice-Secrétaire général s'est dit inquiet de l'évolution de la situation sur le terrain. Après avoir passé en revue les événements et condamné certains d'entre eux, le Vice-Secrétaire général a plaidé pour un appui renforcé au budget ordinaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Il a aussi appelé les Palestiniens à tout faire pour surmonter leurs divisions car l'unité autour des engagements de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de l'Initiative de paix arabe est essentielle pour la solution à deux États, a-t-il insisté. Nous ne pouvons nous offrir le luxe de rater la chance qui se présente à nous aujourd'hui, a prévenu le Vice-Secrétaire général, en appelant la communauté internationale à travailler ensemble pour traduire la solidarité et le désir de paix en actes favorables à la sécurité et à la justice.

Israël et la Palestine, a-t-il ajouté, doivent se montrer à la hauteur de leurs engagements en faveur d'une solution négociée à deux États et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité. Ils doivent, s'est explicité le Vice-Secrétaire général, résoudre les questions centrales liées au territoire, à la sécurité, à Jérusalem, aux réfugiés, aux colonies de peuplement et à l'eau.

Les paramètres de la paix sont connus depuis longtemps, consacrés qu'ils sont dans les résolutions du Conseil de sécurité, les Principes de Madrid, la Feuille de route, l'Initiative de paix arabe de 2002 et les accords existants entre les parties.

Ce qu'il faut maintenant, a estimé le Vice-Secrétaire général, c'est la volonté politique et le courage ainsi que la reconnaissance de la responsabilité historique et une vision qui inspire pour les générations futures.

M. ZEID RA'AD ZEID AL-HUSSEIN (Jordanie), Président du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, a indiqué que le Conseil tient des débats publics, tous les trois mois, sur la question de la paix au Moyen-Orient et a précisé que le prochain débat est prévu le 20 janvier. Il sera d'ailleurs présidé par le Ministre des affaires étrangères de la Jordanie. Le Président du Conseil a estimé que les questions fondamentales qui concernent Israël et la Palestine doivent être résolues par les négociations et le dialogue directs. Il a mis en avant la nécessité de mettre en relief le rôle du Quatuor pour le Moyen-Orient.

S'il a salué les dirigeants israéliens qui demeurent engagés en faveur des négociations, le Prince Zeid a regretté les mesures qui aggravent les tensions. Il a exhorté les deux parties à s'abstenir de toutes les pratiques susceptibles de saper la confiance, les négociations et la viabilité d'une solution à deux États. Il a souligné qu'une économie palestinienne prospère est fondamentale pour garantir l'indépendance et la stabilité et a plaidé pour des mesures destinées à stimuler la croissance économique.

Le Prince Zeid a également parlé de la situation humanitaire et insisté sur la nécessité d'assurer la libre-circulation des biens et des personnes vers et à partir de Gaza. Il n'a pas manqué de dénoncer les tirs de roquettes sur Israël, avant d'appeler, à son tour, la communauté internationale à renforcer son appui financier à l'UNRWA.

M. PALITHA T. B. KOHONA (Sri Lanka), Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, a salué la libération des prisonniers palestiniens, ce qui va certainement contribuer positivement au processus de négociation en cours. La poursuite des activités de peuplement, a-t-il ajouté, restera un facteur majeur et inutile aux négociations. « Notre espoir est que les principes du droit international énoncés clairement par la Cour internationale de Justice et répétés à l'Assemblée générale et les résolutions du Conseil de sécurité seront respectés ». Le Comité spécial se propose de visiter à nouveau la région cette année, a fait savoir M. Kohona.

Il a rappelé la très grande préoccupation de son Comité face au coût d'un échec des négociations qui pourrait très bien déboucher sur un autre cycle de violence grave aux conséquences tragiques. Il a espéré que l'on épargnera aucun effort pour parvenir au succès et pour qu'Israéliens et Palestiniens soient en mesure de jouir de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

Pendant sa récente visite en Israël, en Palestine et en Jordanie, M. Mahinda Rajapaksa, Président du Sri Lanka, a été encouragé par la détermination des Palestiniens à réaliser l'objectif de l'édification d'un État. Le Sri Lanka espère vraiment que les négociations vont jeter les bases de la solution à deux États, a indiqué M. Kohona.

Il s'est félicité de ce que l'expression de la solidarité avec le peuple palestinien ne se limite pas cette année à une seule journée. « Je suis sûr que beaucoup d'entre nous ici n'ont pas oublié le talent et l'énergie de la nouvelle génération des musiciens et des chanteurs palestiniens qui ont joué aux Nations Unies en novembre dernier à l'occasion de la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien », a encore déclaré M. Kohona. Travaillons ensemble, a-t-il conclu, pour que l'Année internationale rassemble les gens de tous les horizons de la vie, et en particulier les jeunes, pour soutenir les droits de l'homme et célébrer le riche patrimoine et la culture du peuple de Palestine.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de l'État de la Palestine, faisant lecture d'une déclaration de son Président, Mahmoud Abbas, a affirmé qu'il garde l'espoir que la paix se réalise sur sa terre, « la terre de la paix », afin de permettre à tous les peuples de la région de jouir de la stabilité, de la sécurité et des relations de bon voisinage. M. Mansour est revenu sur l'adoption, le 26 novembre 2013, par l'Assemblée générale, de la résolution 68/12 qui proclame 2014, Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien. Il a fait savoir que son gouvernement a créé un Comité national officiel pour assurer la participation et le suivi des activités liées à la mise en œuvre de cette résolution.

Il a voulu que 2014 sera l'année de la fin de l'occupation israélienne et de l'indépendance de l'État de Palestine avec Jérusalem-Est pour capitale. Ma délégation espère également qu'en 2014, la Palestine obtiendra le statut de membre à part entière des Nations Unies.

M. Mansour a ensuite indiqué que la Palestine maintient son engagement en faveur du processus de paix malgré les espoirs déçus et la situation grave qui prévaut sur le terrain en raison des « actions illégales continues » d'Israël. Il a dit chercher à conclure un « un accord de paix permettant à notre peuple de jouir de ses droits inaliénables ». Un accord de paix, a-t-il dit, qui offre une solution juste et durable à la misère des réfugiés palestiniens.

M. DOUG HOSTETTER, Coprésident du Groupe de travail des ONG sur Israël et la Palestine, a promis que son Groupe de travail se tiendra auprès du Comité et du peuple palestiniens pendant cette Année internationale de la solidarité. Il a expliqué que son Groupe de travail se compose d'ONG accréditées auprès des Nations Unies et directement impliquées dans le travail humanitaire, de développement et de paix en faveur du peuple palestinien. Depuis 15 ans, le Groupe de travail défend une paix juste et durable tout en servant de pont entre les organisations de la base et les Nations Unies. Le Groupe de travail maintient qu'un règlement juste du conflit doit impérativement être conforme aux lois, conventions et accords relatifs au droit international humanitaire et aux droits de l'homme.

Les ONG, a-t-il dit, réclament le respect du droit de tous les civils de vivre dans la sécurité à l'intérieur de leurs frontières. Elles réclament la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, le respect des droits des réfugiés et des personnes déplacées, la confirmation de Jérusalem-Est comme partie intégrante du Territoire palestinien occupé et l'application du droit international.

Le Groupe de travail, a poursuivi l'orateur, encourage le Bureau du Comité à inclure les organisations de la société civile à toutes les manifestations liées à l'Année internationale. Bien que certaines organisations adhèrent aux thèses de certains gouvernements et à certaines idéologies, nombreuses sont celles qui croient que tous les peuples ont été créés à l'image de Dieu et qui professent leur attachement à l'humanité tout entière, en particulier l'humanité de ceux qui sont opprimés et privés de leurs droits. Le Groupe de travail, s'est emporté l'orateur, dit haut et fort cette vérité interdite et rarement énoncée dans les cercles polis des fora diplomatiques et dans les couloirs des Nations Unies où le pouvoir et l'influence d'un seul membre permanent du Conseil de sécurité semblent paralyser tout débat et toute action.

L'orateur a dénoncé le fait que la Quatrième Convention de Genève ne soit jamais invoquée pour condamner les actions d'Israël, que le Conseil de sécurité soit contraint au silence par les menaces du recours au droit de veto et que les Nations Unies et la plupart des pays du monde restent muets. Le but de l'Année internationale de la solidarité fait écho au rêve de Martin Luther King dont c'était l'anniversaire hier, a-t-il rappelé.

L'Histoire, a-t-il prévenu, se souviendra que la plus grande tragédie de notre période de transformation sociale n'a pas été « la clameur stridente des "méchants" mais le silence horrible des "bons" ». On ne peut éviter le progrès humain mais on ne peut pas non plus croire qu'il est automatique. Chaque étape vers la justice exige des sacrifices, des souffrances et des luttes. Elle a besoin de la détermination et de la passion des gens dévoués à la cause. Une détermination et une passion, a affirmé l'orateur, que le Groupe de travail consacre à la dignité et à la justice pour le peuple palestinien et ses voisins.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2014 (A/AC.183/2014/CRP.1)

Déclarations

Le représentant de l'Équateur a confirmé la tenue à Quito d'une réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, du 25 au 27 mars.

Son homologue du Maroc a indiqué que le Comité Al-Qods se réunit depuis aujourd'hui dans son pays pour débattre des défis que connaissent Jérusalem et sa population et souligner la place centrale de la ville dans les négociations. Il a insisté sur l'importance pour la société civile de se mobiliser davantage et a exhorté le Comité à faire preuve de plus de créativité pour impliquer les ONG. Il a aussi réclaté une plus grande diffusion des analyses juridiques sur la question palestinienne, « pour aiguïser l'argumentaire ». Il a souligné l'importance qu'une telle initiative pourrait avoir pour les négociateurs.

Le Président du Comité a assuré qu'il entend revitaliser le Sous-Comité chargé des organisations de la société civile et qu'il fera tout son possible pour rassembler, à Genève, un parterre de juristes internationaux.

Le représentant de l'Iraq a prié pour que les négociations en cours soient couronnées de succès et a appelé l'ONU à maintenir la pression sur Israël pour qu'il accepte les résolutions internationales, mette un terme à ses activités de peuplement et procède à la libération des personnes innocentes incarcérées dans ses prisons. Bagdad, a-t-il fait savoir, a accueilli, l'année dernière, une Conférence internationale sur les prisonniers palestiniens.

Le représentant de l'UNRWA a attiré l'attention du Comité sur la situation « effroyable » du camp de Yarmouk, en Syrie, où 18 000 Palestiniens sont littéralement pris au piège. Ni l'UNRWA ni personne n'a pu accéder à ce camp depuis quatre mois, s'est-il inquiété. Il a alerté sur le fait que les habitants du camp souffrent d'une malnutrition généralisée: ils mangent des épices à de l'eau, de la nourriture pour animaux ou des légumes avariés. L'eau manque et les enfants souffrent de malnutrition et de rachitisme. Les gens meurent de faim, s'est-il alarmé.

Un convoi de l'UNRWA transportant des vivres et des médicaments n'a pas pu accéder au camp à cause des tirs. La meilleure solution serait d'emprunter les routes du nord, mais qu'il s'est avéré difficile d'en convaincre les autorités.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel